

# NAO DE BRANCHE 2023 : DES NÉGOCIATIONS INDÉCENTES !



**19 octobre 2023, journée noire pour les salariés permanents de la branche des Ateliers et Chantiers d'Insertion.**

Comment peut-on ignorer l'ambiance économique actuelle et traiter avec autant d'indifférence les salariés des ACI ?

Les violons étaient une nouvelle fois de sortie lors de cette NAO de branche. Les « nous comprenons les difficultés des salariés », les « structures sont en difficulté » .... En bref on s'en fout de vos problèmes. Après les violons, le pipeau.

Lorsque l'écart entre le SMIC et les salaires perd plus de 50% pour les encadrants techniques pédagogiques et sociaux coefficient B, plus de 40% pour les plus bas coefficients de la grille des emplois repères, plus de 60% pour les coordinateurs coefficient B, on ne peut pas traiter d'une façon aussi indécente ceux qui se battent tous les jours pour boucler les fins de mois.

Une nouvelle fois on nous renvoie aux travaux sur la classification, vous savez, cette « Arlésienne » dont tout le monde parle mais que personne n'a jamais vu ! On nous renvoie également à un travail sur l'ancienneté qui, après notre insistance pour obtenir une date précise de début, interviendra dès la première commission paritaire fin janvier (le 31).

Alors oui, aujourd'hui c'est de la colère, du dépit, l'envie de renverser la table des négociations.

**Comment accepter cette proposition du point à 6,85€? Comment tolérer cette aumône de 2,7% ? 23 centimes ? Est-ce ce que nous valons ?**

Sommes-nous en NAO de branche pour faire la manche ?

Ils déplorent le manque d'attractivité des métiers de la branche (pour rappel un salarié reste en moyenne 5 ans dans la branche) mais que font-ils pour y remédier ? Instaurer des salaires de misère !

Les employeurs doivent revenir vers nous dans quelques jours avec une possible proposition à 6,90€ maximum soit 3,44% d'augmentation alors même que l'inflation pour 2023 s'établirait à 5,8% et pour 2022 à 5,9%.

Nous avons dû supporter en 2023, 25% de hausse des tarifs de l'énergie (électricité), un litre de carburant très souvent proche des 2€ le litre, les prix de l'alimentation qui flambent à + 12%.

**Ce que nous propose les employeurs n'est même pas à la hauteur de l'inflation pour 2023 et encore moins à la hauteur de ce que nous supportons comme charges au quotidien.**

**LES EMPLOYEURS VONT-ILS SE RÉVEILLER AVANT QUE L'ENSEMBLE  
DES SALAIRES DE LA BRANCHE DEVIENNE PRÉCAIRE ET AU SMIC ?**

**NOUS NE LÂCHERONS RIEN ! SI LE SYNDICAT EMPLOYEUR RESTE SUR SES  
POSITIONS, ALORS IL AURA À ASSUMER UNE DÉCISION UNILATÉRALE !**